



TRAIT - D'UNION

Décembre - Janvier 2017 n°263

Paroisse Sainte-Marie en Agenais

*Pont du Casse - Ste Foy de Jérusalem - Serres - St Martin de Foulayronnes - Monbran - Pauilhac - St Julien de Terrefosses
Artigues - La Croix Blanche - St Arnaud*

Presbytère de Pont-du-Casse :

Mercredi et Vendredi, 14h à 17h / permanence secrétariat

Mercredi et Samedi, 10h à 12h / permanence accueil

Tél. : 05.53.67.93.32 - E.mail : saintemarieenagenais@free.fr

Philippe d'HALLUIN Tél. : 06 79 71 95 70 ph.dhalluin@free.fr

Blog : <http://paroissessaintemarieenagenais47.over-blog.com/>

MESSES DECEMBRE 2016

<i>Samedi 03</i>	18h00	MONBRAN		
<i>Dimanche 04</i>	9h30	PONT du CASSE	11h00	ARTIGUES
<i>Samedi 10</i>	18h00	LA CROIX BLANCHE		
<i>Dimanche 11</i>	9h30	PONT du CASSE	11h00	ST MARTIN FOULAYRONNES
<i>Samedi 17</i>	18h00	MONBRAN		
<i>Dimanche 18</i>	9h30	PONT du CASSE	11h00	ARTIGUES
<i>Samedi 24</i>	10h30 18h30	MARPA de PONT du CASSE (Noël) ARTIGUES (Veillée de Noël)	21h00	PONT du CASSE (Veillée de Noël)
<i>Dimanche 25</i>	10h30	LA CROIX BLANCHE (Messe de Noël)		
<i>Samedi 31</i>	18h00	ST ARNAUD		
<i>Dimanche 01 j</i>	10h30	ST MARTIN FOULAYRONNES		

MESSES Janvier 2017

<i>Samedi 31</i>	18h00	ST ARNAUD		
<i>Dimanche 01</i>	10h30	ST MARTIN FOULAYRONNES		
<i>Samedi 07</i>	18h00	MONBRAN		
<i>Dimanche 08</i>	9h30	PONT du CASSE	11h00	ST MARTIN FOULAYRONNES
<i>Samedi 14</i>	18h00	ST ARNAUD		
<i>Dimanche 15</i>	10h00	Rencontre Parents & Enfants du caté	11h00	PONT du CASSE
<i>Samedi 21</i>	18h00	MONBRAN		
<i>Dimanche 22</i>	9h30	PONT du CASSE	11h00	ST MARTIN FOULAYRONNES
<i>Samedi 28</i>	18h00	SAINT ARNAUD		
<i>Dimanche 29</i>	9h30	PONT du CASSE	11h00	ARTIGUES

Équipe de Trait d'Union : Philippe d'HALLUIN, et Danielle TRUPIN

Blog : <http://www.paroissessaintemarieenagenais47.com/>

Pensez à renseigner votre adresse mail sur le blog de la paroisse afin d'être informés, dès leurs diffusions sur le site, des évènements passés et à venir de la vie de votre Paroisse.

I.P.N.S.

NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

Horaires et lieux fixes (sauf exceptions !)

Lundi	18h30	Vêpres et messe	PONT du CASSE
Mardi	8h45	Laudes et messe	St Martin de FOULAYRONNES
Mardi	17h30	Prière du chapelet	PONT du CASSE
Mercredi	8h45	Laudes et messe	PONT du CASSE
Jeudi	15h00	Messe	EHPAD POMPEYRIE
Vendredi	9h00	Adoration St Sacrement	PONT du CASSE (Mérens)
Vendredi	16h30	Messe	CHD LA CANDELIE
1^oet 3^o Samedi/mois	18h00(18h30)	Messe anticipée dimanche	MONBRAN
2^o Samedi du mois	18h00(18h30)	Messe anticipée dimanche	LA CROIX BLANCHE
4^o Samedi du mois	18h00(18h30)	Messe anticipée dimanche	St ARNAUD
5^o Samedi	18h00(18h30)	Messe anticipée dimanche	Autres églises
Dimanche	9h30	Messe	PONT du CASSE (Mérens)
1^oet3^oDimanche/mois	11h00	Messe	ARTIGUES
2^oet4^oDimanche/mois	11h00	Messe	St Martin de FOULAYRONNES
5^o Dimanche	11h00	Messe	Autres églises
Fêtes		Messe	MARPA

Agenda En bref TRAIT D'UNION

- 3-4 décembre, Foulayronnes et Bajamont : marchés de Noël.
- 4-11-18 décembre, 15h30, Église de Pont du Casse, **contes de Noël** puis goûter (gratis)
- 7-14-21 décembre, 18h00, **mercredis de l'Avent**
- 8 déc. 19h30, Pont du Casse, **Messe Immaculée Conception**, avec **Équipes Notre Dame**.
- 8 déc. Centre culturel Ledru Rollin d' Agen : « Joseph, père adopté » (avec Stan Up)
- 9 déc. 18h00, Caoulet, inauguration **Crèche**
- 10-11 décembre, marché de Noël à Pont du Casse
- 11 décembre à 15h00 en l'église St Hilaire, Concert de Noël avec le Chœur d'Hommes du Pays d'Albret au profit des Petites Sœurs des Pauvres.
- 18 déc. 15h30, église Ste Catherine Villeneuve, chorale au profit de l'Hospitalité N-D Lourdes.
- 21 décembre, 18h00, Pont du Casse, **célébration Pénitentielle**
- 26-31 décembre Retraite au Foyer de Charité
- 28 décembre, 14h30, **ronde des crèches**.
- 31 décembre - 01 janvier, Veillée de prière au Foyer de Charité N-D Lacépède, pour confier l'année au Seigneur et à Marie notre Mère
- 6 janvier, 18h30, salle municipale, **Vœux de la paroisse** Ste Marie En Agenais.
- Vendredi 06 janvier, Conseil épiscopal avec les doyens, à Bon Rencontre (suivi des vœux)
- Jeudi 12 janvier, 14 h 30, Pont du Casse Rencontre du Mouvement Chrétien des Retraités (MCR)
- 15 janvier, 14h30, La Croix Blanche, **loto paroissial**.
- 22 janv. Tonneins, A.G. de l'Hospitalité N-D Lourdes
- Lundi 23 janvier au dimanche 29 janvier, Retraite pour couples au Foyer de Charité Notre-Dame de Lacépède
- 5 février, anniversaire de la Paroisse, messe en famille

Baptêmes

Emma AUCLAIR 05-nov Monbran

Mariages

Obsèques

31/10	Jean Marie	SARAMON	Artigues
17/11	Rolande	NOILHAC	Artigues
		née PECHAMBERT	
24/11	Samuel	DELPECH	Foulayronnes
18/11	Irène	FUND	La Croix Blanche
		née HERMOSILLA	
02/11	Ginette	CHAROLLAIS	Pont du Casse
		née MOREAU	
29/11	Gigette	LAGAUZERE	Pont du Casse
		Née BAREL	
04/11	Claire	CONSTANT	St Esprit
		née CADENAT	
09/11	Josépha	LAGLEYSE	Pompeyrie
		née PISKADLO	
14/11	Madeleine	REY	Pompeyrie
		née MICHELET	
16/11	Paul	MARECHAL	Pompeyrie
24/11	Micheline	MANTEGARI	St Esprit
		née CARON	
25/11	Simone	FEBVRE	Pompeyrie
		née DESBLEDS	
25/11	Alain	LODETTI	St Esprit

Denier de l'Église

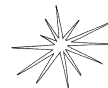
Merci à tous ceux qui ont déjà donné
leur participation et à ceux
qui sont sur le point de la faire

Pour obtenir un reçu fiscal votre don doit nous
parvenir au plus tard le 31 décembre 2016
à l'ordre de "**L'ASSOCIATION DIOCÉSAINE**"



Horaires des Messes de Noël 2016

Veillée de Noël



Samedi 24 décembre
10 h 30 : MARPA de Pont du Casse

18 h 30 : Artigues

21 h 00 : Pont du Casse



Jour de Noël

Dimanche 25 décembre
10 h 30 : La Croix Blanche

RONDE DES CRECHES DE LA PAROISSE



Le mercredi 28 décembre 2016

(Départ 14h30 Pont du Casse,
Serres, Ste Foy de J, St Martin,
Monbran, Pauilhac, St Julien, Artigues
(16h30 goûter), La Croix Blanche)

Clôture du Jubilé extraordinaire de la Miséricorde



Fermeture Porte Sainte
de la cathédrale d'Agen

Le Jubilé extraordinaire de la miséricorde, s'est conclu, le dimanche du Christ Roi de l'Univers, ce 20 novembre avec la fermeture de la Porte Sainte de la basilique Saint-Pierre. Deux documents programmatiques nous en donnent le sens : la Bulle d'Indiction de l'Année Sainte, *Misericordiae vultus*, et la Lettre apostolique *Misericordia et misera*, du pape François.

Dans le premier document, on lisait : « Il y a des moments où nous sommes appelés de façon encore plus pressante, à **fixer notre regard sur la miséricorde, afin de devenir nous aussi signe efficace de l'agir du Père.** C'est la raison pour laquelle j'ai voulu ce *Jubilé Extraordinaire de la Miséricorde*, comme un temps favorable pour l'Église, afin que le témoignage rendu par les croyants soit plus fort et plus efficace. » (MV 3) Le désir du pape François était explicitement celui-ci : faire faire aux croyants l'expérience de la miséricorde pour qu'ils deviennent **instruments de miséricorde.** C'est-à-dire faire en sorte que, dans la vie de l'Église, la miséricorde devienne à nouveau quelque chose qui propulse et soit efficace d'une manière extraordinaire.

Avec ce Jubilé: la miséricorde est devenue, au moins pendant un an, protagoniste de la vie quotidienne des chrétiens. La réalisation du Jubilé avait aussi pour but de faire de ce thème, qui constitue l'essence de l'Évangile, la voie de l'évangélisation de notre époque pour raffermir la foi, secouer l'indifférence et inciter à un style de vie cohérent.

On ne peut oublier que le jubilé est essentiellement une expérience religieuse et spirituelle. Dans le monde entier, les Portes de la miséricorde se sont ouvertes en témoignage de l'amour de Dieu qui ne peut connaître aucune frontière. Entre 56% et 62% de la population catholique totale, c'est plus de 900-950 millions de fidèles qui ont franchi la Porte Sainte dans le monde entier.

Pour comprendre si ce jubilé aura l'efficacité espérée, il est nécessaire de prendre en mains la Lettre apostolique *Misericordia et misera*, dans laquelle on lit expressément : « De fait, **la miséricorde ne peut être une parenthèse dans la vie de l'Église**, mais elle en constitue l'existence même, qui rend manifeste et tangible la vérité profonde de l'Évangile. Tout se révèle dans la miséricorde ; tout se résout dans l'amour miséricordieux du Père. » (MM 1). En partant de l'image biblique rapportée au chapitre 8 de l'Évangile de Jean, qui raconte la rencontre de Jésus avec la femme prise en délit d'adultère, le pape François trace le parcours de la vie future de l'Église pour qu'elle puisse être instrument de miséricorde à l'égard de tous, sans jamais exclure personne.

Les deux colonnes sur lesquelles s'appuie le plan de la Lettre sont le fait que **la miséricorde requiert d'être célébrée et vécue**. À partir de là, des lignes pastorales sont données, qui seront très utiles pour projeter la vie des communautés chrétiennes réparties dans le monde. **La 1^o colonne** : la célébration de la miséricorde, le pape François écrit : « pour qu'aucun obstacle ne s'interpose entre la demande de réconciliation et le pardon de Dieu, je concède à tous les prêtres, à partir de maintenant, en vertu de leur ministère, la faculté d'absoudre **le péché d'avortement**. » (MM 12). Ce péché était réservé aux évêques qui, au cas par cas, selon les circonstances, concédaient aux prêtres de leur diocèse la faculté de donner l'absolution. À partir d'aujourd'hui, « en vertu de leur ministère », le péché d'avortement pourra être pardonné par tous les prêtres, sans délégation particulière. Dans le même esprit d'aller à la rencontre des exigences des fidèles, le Saint-Père, « comptant sur la bonne volonté de leurs prêtres afin que la pleine communion dans l'Église catholique puisse être recouverte avec l'aide de Dieu » (MM 12), établit que ceux qui fréquentent les églises où célèbrent des prêtres de la Fraternité Saint-Pie X peuvent recevoir de manière valide et licite l'absolution sacramentelle.

Une initiative qui aidera ultérieurement les plans pastoraux des diocèses sera la possibilité de **donner davantage de place à la Parole de Dieu** : « Il serait bon qu'un dimanche de l'année liturgique chaque communauté puisse renouveler son engagement à diffuser, faire connaître et approfondir l'Écriture Sainte : un dimanche entièrement consacré à la Parole de Dieu pour comprendre l'inépuisable richesse qui provient du dialogue permanent entre Dieu et son peuple. » (MM 7).

La seconde colonne porteuse de la Lettre apostolique se rapporte essentiellement au fait de vivre la miséricorde et au « **caractère social** » (M 19) qu'elle revêt. Le pape François ne se cache pas que la tentation de faire « une théorie de la miséricorde » est toujours latente ; elle se dépasse dans la mesure où on en fait notre « vie quotidienne de participation et de partage » (MM 20). Dans ce contexte, **la Journée mondiale des pauvres est proposée comme un engagement pour toute l'Église pour « réfléchir sur la façon dont la pauvreté est au cœur de l'Évangile et sur le fait que, tant que Lazare git à la porte de notre maison, il ne pourra y avoir ni justice ni paix sociale »** (MM 21).

Dans sa Lettre, le pape François ne fait pas autre chose que d'approfondir le thème qui lui est cher, de la miséricorde comme dimension essentielle de la foi et du témoignage chrétien. L'incitation à relire les traditionnelles **œuvres de miséricorde corporelle et spirituelle** à la lumière des nouvelles pauvretés du monde actuel est une invitation concrète pour que les communautés chrétiennes et que tous les croyants donnent de la place à l'imagination de la miséricorde, pour faire grandir une « culture de la miséricorde, fondée sur la redécouverte de la rencontre des autres : une culture dans laquelle personne ne regarde l'autre avec indifférence ni ne détourne le regard quand il voit la souffrance des frères » (MM 20).